



22 SEPTEMBRE 2020
> 05 OCTOBRE 2020



Les ados s'initient au graff



Une rentrée colorée.

Pour la reprise des accueils ados, les animateurs de la communauté de communes ont invité les jeunes à une séance de graff. Matthieu et Samira les ont accueillis à l'espace loisirs où les murs de la buvette ont servi de support à l'initiation aux graffitis. Les jeunes ont ainsi écrit le nom de la commune en bleu sur fond rouge dégradé orange.

Les accueils jeunes du jeudi à 18 h à la maison des associations reprendront à la fin du mois. Tous les ados peuvent s'y rendre.

La gare est devenue un relais pour le retour à l'emploi

La mission locale Terres de Lorraine et l'Espace emploi ont pris place dans les locaux de l'ancienne. En relation avec pôle emploi, les deux structures exercent leurs missions auprès des demandeurs d'emploi.



Nouvel agent d'accueil à l'ancienne gare, Mathilde Seidel a rejoint l'équipe en juin dernier.

Depuis maintenant plusieurs années, l'ancienne gare de Neuves-Maisons est au cœur du dispositif emploi de la communauté de communes de Moselle-et-Madon. Le bâtiment abrite deux structures avec la mission locale Terres de Lorraine, qui accompagne les jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire, et l'Espace emploi de la communauté de communes qui

accompagne les habitants de plus de 26 ans.

Ces relais emploi de proximité sont complémentaires des services de pôle emploi, qui coopère avec eux au quotidien. Un espace d'accueil commun est aussi accessible tous les jours sans rendez-vous, avec deux ordinateurs en libre-service, la possibilité d'imprimer, copier, scanner des documents, consulter de la documentation sur l'emploi et la formation.

Accompagnement individualisé

Sur ce point, en juin dernier, Mathilde Seidel a rejoint l'équipe en tant que nouvel agent d'accueil. Ainsi, tout habitant de Moselle-et-Madon qui a besoin d'informations et d'aide autour de l'emploi, du travail ou de la formation est accueilli par Mathilde qui se charge d'orienter vers la bonne conseillère. Mathilde, qui s'occupe aussi de l'accueil téléphonique, assure aussi l'animation de l'espace d'accueil en venant notamment en soutien du public à l'utilisation des ordinateurs. Pour information, l'Espace emploi est un service souple et réactif permettant de répondre à des demandes urgentes comme de proposer un accompagnement individualisé tel que l'élaboration du projet professionnel, CV, lettres de motivation, travail sur les techniques de recherche d'emploi, aide à la constitution de dossiers de demande d'allocation-chômage et est aussi premier accueil RSA.



COMMUNES

CCMM

Samedi 19 septembre 2020 / Maron

Modifications budgétaires

Le conseil municipal s'est tenu à huis clos. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour.

Modifications budgétaires. Le premier adjoint, Jean-François Pire, a expliqué la nécessité de cette modification budgétaire : la nouvelle équipe en place a de nouveaux projets pour lesquels un financement doit être réalisé comme la rénovation du verger pédagogique, un investissement dans les terrains de pétanque et la mise en place de panneaux en rapport avec les derniers arrêtés municipaux. Voté à l'unanimité.

Achat d'un feu vert. Ouverture d'un crédit en dépense d'investissement, pour l'acquisition d'un feu vert qui sera installé rue de Flavigny ; voté par 10 voix pour et 5 abstentions.

Achat d'énergie. Le maire, Rémi Maniette expose un projet de regroupement d'achat d'énergie en se rapprochant de la Métropole du Grand Nancy. Un vote contre, une abstention, 13 voix pour.

Commission communale des impôts directs. La nouvelle municipalité est dans l'impossibilité de nommer 24 personnes pour compléter la commission communale des impôts directs.

Affouages. Les inscriptions pour les affouages ont lieu exceptionnellement sur une période brève à savoir du 15 septembre au 20 octobre. Prix du stère : 8,50 €.

Mercredi 23 septembre 2020 / Richardménil

Les dernières décisions du conseil municipal

Le maire a réuni son conseil municipal, ouvert au public, à la maison du temps libre afin de respecter les distanciations sanitaires. Une dizaine de points, à l'ordre du jour, ont été examinés et approuvés après délibération :

- Modification du régime indemnitaire pour le nouveau responsable des services techniques.
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial.
- Désignation de représentants au sein de la Scalen.
- Dénomination d'un sentier près le terrain de sport.
- Dénomination de voirie (allée nouvelle dans la parcelle en construction).
- Convention de rétrocession des réseaux du futur lotissement.
- Frais de déplacement des élus pour le congrès et salon des maires.
- Groupement de commandes (gaz) avec d'autres communes.
- Admission de créances irrécouvrables.

Le maire a ensuite répondu à quelques questions diverses.

1re Fête des possibles place des Tricoteries



Le slogan du collectif « *Construisons un futur juste et durable* ».

La 1^{re} édition de la Fête des possibles s'est tenue samedi 19 septembre sur la place des Tricoteries. L'objectif était de rendre visible toutes les initiatives citoyennes qui construisent une société plus juste, plus écolo et plus humaine, et d'inviter les citoyennes et citoyens à découvrir et agir.

L'occasion pour les visiteurs de découvrir ou redécouvrir, dans ce village des initiatives organisé par le collectif Chaligny en transition, avec le soutien de la municipalité, l'AMAP de la Source Claire, Le Clos Mazagran, les Amis de la Chèvre de Lorraine, La Démocratie et la participation citoyenne du collectif Chaligny en Transition, L'épicerie ambulante « Au plaisir de manger », Le compostage et le jardinage du naturel du pôle prévention déchets de la CCMM, Le commerce équitable d'Artisans du monde, Les jeux d'antan de la Filoche, Les vêtements de Frip'Mode, Le marché gratuit ou gratifieria.

L'animation musicale a été assurée l'après-midi par l'harmonie municipale et le groupe Red Wine Brothers & Sisters.

Selon le collectif, « ce fut une belle réussite pour cette première édition qui a accueilli environ 250 personnes et une belle démonstration de l'équipe à travailler collectivement ». Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine édition. « Nous appelons les Chalinéens et Chalinéennes à nous rejoindre. »

Renseignements, « chalignyentransition@mailo.com ».

La réussite de cette première Fête des possibles a été rendue possible grâce aux bénévoles des associations, entrepreneurs, musiciens, amis, personnels techniques de la commune, ainsi qu'à la pharmacie Banvoie pour la fourniture gracieuse du gel hydro-alcoolique, que le Conseil Départemental 54 pour le prêt de matériel et que la CCMM pour l'autorisation d'occupation de la Place des Tricoteries et l'accès à la Filoche.

Les coupes de bois au menu des élus

Le conseil réuni sous la présidence du maire Jean Lopes a pris les délibérations suivantes :

Bois, coupe 2021

Approbation de l'état d'assiette des coupes proposé par l'ONF. Le conseil décide le marquage des coupes sur les parcelles 20 et 21 qui seront destinées à la vente. Elles concernent les futaies de la coupe façonnée et le bois de chauffage réservé aux particuliers. Le Conseil décide le partage sur pied du bois de qualité chauffage, entre les affouagistes et fixe la taxe d'affouage à 10 € le stère mesuré.

Modification du règlement d'affouage

Les élus ont approuvé la modification du règlement pour la délivrance de bois sur pied aux habitants de la commune et ont désigné les bénéficiaires solvables (Thierry Pierrez, Didier Ventre et Hervé Osvald) pour l'exploitation des coupes qui seront réalisées à partir de l'hiver 2020/2021.

Restauration

collective

Approbation de la proposition de SODEXO pour la livraison des repas en liaison chaude à l'accueil collectif de mineurs de Maizières (périscolaire et extrascolaire) pour l'année scolaire 2020/2021. Les élus autorisent le Maire à signer la convention de repas livrés.

Délégués au SIVU

Le Maire informe que le Préfet lui a adressé un courrier l'invitant à annuler la dernière délibération désignant des délégués du SIVU et de procéder à une nouvelle élection, ces derniers devant être membres du conseil. Sont élus : Jean Lopes, Philippe Bagard, Alain Barot, Agnès Eloy, délégués titulaires. Lionel Lehmann, Patrick Tavarre, Didier Ventre, Sandrine Lada, délégués suppléants.

Un nouveau plan d'aménagement de la forêt communal devrait naître d'ici trois ans

L'attribution des subventions 2020 sont reportées au conseil suivant du fait du Covid. Plusieurs associations ont donné tardivement leur demande de subvention, ce qui explique que la commission vie associative, animation n'a pas pu étudier toutes les demandes.

La décision budgétaire modificative du 01-2020 pour l'aménagement et la pose d'une bâche incendie au lieu-dit « Vaux de Rumvaux » (le terrain présentant une forte pente augmente le coût des travaux de 5 000 €) a été adoptée à l'unanimité tout comme la délégation au maire afin de ne pas réunir le conseil pour des dépenses minimales. La désignation des commissions municipales qui annule et remplace celle du 27 août 2020 est aussi adoptée à l'unanimité.

Ce ne fut pas le cas de la prorogation du plan d'aménagement de la forêt communale, rejeté par onze voix contre et deux abstentions. Ce plan date de 2006 et la commission ressources forestières et environnement aimerait avoir un nouveau plan tenant compte du réchauffement climatique dans un délai de trois ans. Le ménage des salles de la mairie, l'ouverture de l'agence postale pour 2 h 30 par semaine et pour la maison des associations une fois par mois par un prestataire extérieur : autant de décisions votées à l'unanimité.

Info sur les affouages 2020 2021 et 2021 2022

La taxe des affouages pour 2020 2021 ne change pas soit 90 £ la part, les coupes se situent du côté de Germiny. L'O.N.F martèlera les parcelles 47 A à 47 J et 51 A à 51 J pour les affouages 2021 2022

Samedi 03 octobre 2020 / Maron

Le conseil d'administration du CCAS en place

Rémi Maniette, le maire, président d'office du centre communal d'action sociale a procédé à la mise en place du conseil d'administration du CCAS, formé d'élus et de personnes extérieures.

Le CCAS a une mission d'aide sociale en orientant et accompagnant les personnes dans les difficultés qu'elles rencontrent. Il anime également des actions de prévention sociale. Il agit en lien avec le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de Neuves-Maisons.

Composition du conseil

Sont élus : Rémi Manniette, président. Laurence Bourguignon, vice-présidente. Jean-René Guittienne. Christiane Jeandel. Michel Vinck.

Membres nommés : Florence Audureau. Laurence Casalini. Nelly Dunez. Marie-Claude Gerardot. Bernadette Labriet-Pire.

Personnes vulnérables

Pour bénéficier des aides du CCAS, il est possible de s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables ; un dispositif dont le but est le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées. (Possibilité de télécharger le bulletin d'inscription sur le site www.mairie-maron.fr)

Transports à la demande

TMM + : c'est un service de transport à la demande proposé par la CCMM. Il a pour vocation d'assurer les déplacements des personnes à mobilité réduite qui ne sont pas en mesure d'utiliser les lignes de transport collectif régulières. Il s'adresse aux personnes de plus de 70 ans ayant des difficultés permanentes ou temporaires de mobilité, aux personnes détentrices d'une des 3 cartes délivrées par la Maison départementale des personnes handicapées : carte d'invalidité, carte de priorité pour personnes handicapées, carte de stationnement.

Inscription obligatoire à faire en mairie du domicile de l'utilisateur. Se munir de sa carte d'identité, un justificatif de domicile et éventuellement de la carte d'invalidité.

S'adresser au secrétariat de mairie : 03 83 47 26 23, mairie-de-maron@orange.fr

Personnes vulnérables : s'adresser à la mairie au 0383472623

De nombreux points votés à l'unanimité

Lors du conseil municipal du 25 septembre dernier, les élus ont validé à l'unanimité les points suivants :

Convention d'adhésion au service informatique d'ADM54 : elle est validée pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2024

Office National des Forêts : le programme d'actions 2020 (ouverture et maintenance de cloisonnement d'exploitation et de cloisonnement sylvicole) est validé pour un montant de 2.251,50 € TTC

Contrôle des extincteurs : la participation financière de Groupama d'un montant de 118,50 € à une action de prévention vient en déduction de la facture d'entretien d'un montant de 577,78 € TTC

Acquisition de parcelles B-11-12 « Grands Champs » : elle permet de créer un chemin permettant de désenclaver des terrains agricoles et d'ouvrir le débat sur la création de jardin communaux (5 € le m²)

Gestion du domaine public : la parcelle cadastrée AC-1409 de 53 m² a été déclassée pour être vendue au prix de 15 € le m²

Location amiable du droit de chasse en forêt communale de Châtel à l'association communale de chasse agréée : il convient de renouveler le bail pour la durée d'un an reconductible par tacite reconduction (350 €)

Contrat de fourniture d'électricité : l'offre proposée par Engie (01-11-2020/31-10-2024) est retenue pour l'éclairage des rues et l'électricité des bâtiments publics

Virements de crédits : il concerne les frais d'insertion « avis de consultation DSP Crématorium » 3514 € non prévus (DM 01/2020)



ACTUALITES

DIVERSES

Denis Vallance, élu président du syndicat mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine



Denis Vallance : « Animer cette belle promesse que porte la Multipole Sud Lorraine, c'est une marque de confiance qui m'engage ».

Seul candidat en lice, Denis Vallance a été élu président du syndicat mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine pour le mandat 2020-2026, recueillant 55 voix sur 76 votants, 5 votes nuls et 16 blancs.

Il succède à Jean-François Husson, Laurent de Gouvion Saint Cyr et Filipe Pinho. Le syndicat mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine regroupe les treize intercommunalités du sud de la Meurthe-et-Moselle et intervient sur un bassin de vie de 563.000 habitants. Espace de dialogue et de solidarités entre territoires

urbains et ruraux, il a pour mission principale l'élaboration et la mise en œuvre du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) dont les élus ont décidé d'engager la révision début 2020.

De nouvelles orientations vont donc être débattues durant ce prochain mandat.

Privilégier la coopération

Avec pour ligne directrice « la recherche des meilleures complémentarités et des meilleurs équilibres », développe Denis Vallance. Équilibres territoriaux tout d'abord. « Le nouveau président de la Métropole en a donné le signal fort en ne revendiquant pas la présidence de la Multipole. En confier la présidence à l'un des territoires les plus petits en nombre d'habitants est à la fois un symbole et une invitation profonde à dépasser nos différences pour privilégier la coopération. Comme dans les mandats précédents, l'équilibre entre les forces politiques sera respecté. Mais au-delà, c'est bien d'équilibre du développement dont il s'agit. »

Avec pour axe directeur « la poursuite d'un aménagement concerté, dont la révision du SCoT nous donnera une belle occasion de mettre en accord nos projets de développement avec les exigences écologiques et humaines de notre temps ». Et d'esquisser la feuille de route pour un collectif qui devra « répondre aux défis des mobilités, élaborer une stratégie commune de développement économique, travailler sur les enjeux énergétiques, la question alimentaire territoriale ».

Du pain sur la planche en perspective pour « la coopérative des 13 » qui devra savoir faire des priorités pour s'assurer de traiter au mieux les défis les plus importants.

Composition du syndicat mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine

Président, Denis Vallance ; 1er vice-président, Pierre Boileau ; 2e vice-présidente, Odile Begorre Maire ; 3e vice-président, Philippe Arnould ; 4e vice-président, Fabrice Chartreux ; 5e vice-présidente, Chaynesse Khirouni ; 6e vice-président, Claude Thomas ; 7e vice-président, Bruno Minutiello ; 8e vice-président, Filipe Pinho.

Vendredi 02 octobre 2020 / Lorraine

Épinal : Michel Heinrich redevient président du Sillon lorrain



Comme en 2011, Michel Heinrich a été élu président du Sillon Lorrain pour les dix-huit prochains mois.

Réunis à Épinal où ils avaient aussi rendez-vous avec Jean Rottner pour évoquer le grenelle des mobilités, les élus du Sillon lorrain ont fait tourner la présidence qui revient à Michel Heinrich, le président de l'Agglo d'Épinal.

Dix ans après avoir été le premier président du nouveau pôle métropolitain du Sillon lorrain, Michel Heinrich a été de nouveau désigné par ses collègues

issus des métropoles de Nancy, Metz, Thionville et Épinal, pour « driver » les actions de la structure initiée par André Rossinot. « Comme le prévoit notre pacte, nous avons mis en place une présidence tournante entre les quatre intercommunalités durant chaque mandat. Ce qui fait dix-huit mois pour chaque présidence », a réexpliqué Michel Heinrich. Celui-ci a tenu à adresser un message « d'unité nécessaire » à ses partenaires.

« Afin qu'une voix lorraine puisse être entendue à Strasbourg comme à Paris. »

Entre François Grosdidier et Mathieu Klein

Ledit message avait le mérite d'être clair alors que la stabilité de ce Sillon lorrain, dont certains contestent l'utilité, pourrait vaciller en raison de sa nouvelle composition. André Rossinot et Dominique Gros ne sont plus là. François Grosdidier, le nouveau maire de Metz, qui est surtout focalisé sur l'universitarisation du centre hospitalier messin, n'a pas caché son souhait de regarder vers le Luxembourg plutôt que vers les Vosges. Et Mathieu Klein, le nouveau patron du Grand Nancy, est sur la même longueur d'onde. Mais sûrement pas avec les mêmes idées.

Autant dire que le fait que la présidence du Sillon « revienne » à Michel Heinrich tombe plutôt bien. L'ex-maire d'Épinal avait déjà commencé à déminer le terrain pour que l'installation de la nouvelle gouvernance du Sillon se déroule paisiblement. Mais il va continuer à insister sur la nécessité d'une « dynamique commune » et celle de « collaborer dans le meilleur esprit » à l'heure où d'autres « se rapprochent et s'unissent ». Une allusion à la création en janvier de la collectivité européenne d'Alsace au sein de la Région Grand Est.

Une région dont le boss est Jean Rottner, qui était aussi à Épinal ce jeudi. Pour participer au comité de pilotage du grenelle sur les mobilités en Lorraine lancé en 2019 à Vittel. L'A31, la création d'un RER lorrain ou les liaisons ferroviaires vers le Luxembourg et vers le sud de l'Hexagone sont autant de dossiers

primordiaux pour la Lorraine. Des dossiers dans lesquels le Sillon doit pouvoir peser pour confirmer son utilité. À condition, dicit Michel Heinrich, d'afficher « une unité forte, solide et durable ». Message reçu ?

Philippe NICOLLE

Le bureau du Sillon Lorrain

Président : Michel Heinrich.

Vice-présidents : Pierre Cuny, François Grosdidier, Mathieu Klein.

Membres du bureau :

Clémence Pouget (maire de Yutz) ; Marc Sciamanna (adjoint au maire de Metz Métropole)

Christophe Choserot (maire de Maxéville),

Patrick Nardin (maire d'Épinal).

Lundi 05 octobre 2020 / Ouverture 54B

Ces communes qui grignotent la nature...



Afin d'attirer de nouveaux habitants, les communes prennent sur les territoires vierges.

L'artificialisation des sols est devenue une préoccupation des élus qui cherchent aujourd'hui à reconverter des friches plutôt que de conquérir de nouveaux espaces pour accueillir habitants et emplois. Mais quelles sont les communes qui ont dévoré le plus d'espace en dix ans ? Éléments de réponse.

Pont-à-Mousson, Vandières, Xeuilley, Pierreville, Saint-Clément, Moncel-lès-Lunéville... Ne cherchez pas : ce sont les communes qui, en Meurthe-et-Moselle, ont dévoré le plus d'espaces naturels, de forêts ou de terres agricoles en une dizaine d'années. Pour construire des logements, des zones d'activités, des équipements collectifs...

C'est ce que relève l'Observatoire national de l'artificialisation des sols sur la période 2009-2018. Est-ce à dire que les élus de ces communes ont été des bétonneurs ? Il faut mettre dans la balance un nécessaire développement économique et démographique avec des réalités qui peuvent être très différentes.

Reste que la maîtrise de l'artificialisation est aujourd'hui un enjeu majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité, la bataille contre l'imperméabilisation des sols et les inondations, la protection du patrimoine agricole...

On estime qu'un département disparaît en France tous les dix ans sous les zones commerciales, les lotissements, les routes... Le plan biodiversité lancé en 2018 entend « limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers » pour atteindre « zéro artificialisation nette ».

Et le discours des élus se centre aujourd'hui sur la recherche de l'efficacité avec la maîtrise de l'étalement urbain, la reconversion des friches, la démolition-reconstruction, la verticalisation plutôt que la conquête de nouvelles terres.

Mais dans les faits, le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) estime qu'il faudra attendre, au rythme actuel, au moins 2070 pour parvenir à l'objectif du zéro net !

Il note aussi que sur 2009-2018, l'habitat a été responsable de 68 % de l'artificialisation, laquelle est la plus manifeste dans les première et deuxième couronnes des métropoles et... vers le littoral français.

La carte en ligne de l'Observatoire, même si elle ne repose que les territoires cadastrés (donc pas sur les infrastructures comme les routes), est à cet égard éloquente.

Nancy loin derrière... Xeuilley

La Meurthe-et-Moselle n'échappe pas au phénomène. Selon les données du même observatoire, actualisés en septembre, 14,716 millions de m² ont été bétonnés en dix ans, soit à près la surface de Nancy. Parmi les communes du top 10, la surface varie du simple au quadruple !

La ville préfecture, Nancy, ne pointe d'ailleurs qu'en 35e position, avec 92. 000 m² artificialisés, six fois moins qu'une petite commune comme Xeuilley où la population a augmenté de 25 % mais avec beaucoup de pavillons !

Il est vrai que le territoire de Nancy est contraint. Avec ses 15 km², la ville fait figure de naine à côté d'Arles (759 km²) ! Engoncée, elle se renouvelle sur elle-même avec des secteurs comme les Rives de Meurthe ou la reconversion à terme des friches d'Alstom.

On l'a compris : le défi, c'est de concilier développement, évolution sociétale (de plus en plus de personnes seules à loger) et préservation de l'espace. Vital et compliqué.

Ghislain UTARD
